



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSIION DU DROIT
D'EXPLOITATION DU SPECTACLE INTITULE
"COMPTINES EN PARTAGE" PAR LA
COMPAGNIE REBONDIRE LE SAMEDI 11
OCTOBRE 2025 A 9H30 ET 10H30 DANS LA
SALLE DES ACADEMICIENS DE COEUR DE
VILLE**

**DÉCISION N° DM-25-158
EN DATE DU 13 JUIN 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2025-2026,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle intitulé « comptines en partage » de la Compagnie Rebondire représentée par Madame Claire Heymans, en sa qualité de présidente, dont le siège social est situé 94, rue du Sanitas – 37000 TOURS, le samedi 11 octobre 2025 à 9h30 et 10h30 dans la salle des Académiciens de Cœur de ville ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la Compagnie Rebondire représentée par Madame Claire Heymans, en sa qualité de présidente, dont le siège social est situé 94, rue du Sanitas – 37000 TOURS, un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle intitulé « Comptines en partage » présenté le samedi 11 octobre 2025 à 9h30 et 10h30 dans la salle des Académiciens de Cœur de ville, dont le coût est fixé à mille cent quinze euros et dix centimes (1 115.10€ TTC) les deux représentations ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250613-lmc1H13106H1-AR
Date de réception en Préfecture : 13/06/2025
Date de Publication : 13/06/2025